

Campagne Printemps 2004

Chaque année, dans le monde entier, les armes tuent plus d'un demi-million de personnes, soit une personne toutes les minutes. Vous pouvez contribuer à changer cette situation.

Participez maintenant à la campagne en faveur d'un traité international sur le commerce des armes.



**Pour un meilleur contrôle
du commerce des armes**

Présentation de la campagne

Depuis toujours les hommes se battent entre eux. A l'époque de la préhistoire, ils utilisaient des pierres, des branches, des cornes d'animaux... aujourd'hui ils utilisent des armes de destruction massive (bombes atomiques, armes chimiques), ou encore, ce qui fait moins souvent l'actualité, des « armes légères ». Ces armes, parmi lesquelles les kalashnikovs, les mitrailleuses ou les armes de poing, sont simples à manipuler, même par des enfants, elles sont bon marché, facilement transportables et facilement accessibles. Or ces armes tuent plus de civils que n'importe quel autre type d'arme.

Chaque année, les armes tuent en moyenne plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants... mais elles rapportent aussi beaucoup d'argent à ceux qui les produisent. Les plus gros exportateurs sont aujourd'hui les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Russie et la Chine, soit les cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies. Ceux-là même qui seront ensuite amenés à tenter de régler les conflits qui ensanglantent la planète. De 1998 à 2001, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont engrangé plus d'argent grâce aux ventes d'armes aux pays en voie de développement que le montant de leur aide à ces mêmes pays.

Pendant que vous lisez cette page, dans plus de 98 pays, 1135 entreprises continuent de fabriquer des armes légères, des munitions et des pièces détachées. Ces chiffres sont en augmentation. Au cours des 40 dernières années, le nombre de pays fabricants des armes a doublé.

La prolifération anarchique des armes attise les violations des droits humains, exacerbe les conflits et intensifie la pauvreté. Et pourtant il n'existe toujours pas de textes internationaux pour empêcher que ces armes ne tombent entre les mains de tueurs et d'auteurs de violations des droits humains. Ce sont les gouvernements qui ont la responsabilité des contrôles. Malheureusement, leurs législations sont trop souvent lamentablement inadéquates et comportent de nombreux vides juridiques. Même si un pays refuse de livrer des armes à un acheteur donné, il se trouve souvent un autre fournisseur pour assurer le contrat.

Il est temps d'agir : chaque minute, une personne meurt de la violence armée, et 15 autres nouvelles armes sont fabriquées pour la vente. Le commerce des armes est incontrôlé. Des mesures urgentes doivent être prises dès maintenant.

Face à cette crise, Amnesty internationale, Oxfam, et International Action Network on Small Arms (IANSA – le Réseau d'action international sur les armes légères) ont conjointement lancé une campagne dans plus de 50 pays à travers le monde pour demander un contrôle efficace des armes afin de véritablement libérer les populations de la menace de la violence armée. Grâce à une combinaison de pression de la part de l'opinion publique et d'actions par des gouvernements sympathisants, nous espérons qu'une convention cadre sur les transferts internationaux d'armes pourra être adoptée.

Vous aussi, vous pouvez nous aider à mettre fin à ces violations terrifiantes en participant aux actions suivantes :

Action I : participez à la pétition mondiale « un million de visages »

Objectif : rassembler un million de photos et d'autoportraits de personnes du monde entier qui veulent montrer aux gouvernements que nous avons besoin d'une action urgente et efficace pour contrôler la crise engendrée par le commerce des armes.

Actions proposées :

1. Dessinez votre auto-portrait
2. Partez à la chasse aux photos-portraits
3. Ajoutez ces photos / auto-portraits à la pétition « un million de visages » sur le site www.controlarms.org

Action II : faites pression auprès du gouvernement canadien

Objectif : inciter le gouvernement canadien à soutenir l'adoption d'un traité international sur le commerce des armes.

Action proposée : Faites signer une pétition à l'intention du Premier Ministre du Canada

Action III : sensibilisez votre entourage

Objectif : sensibiliser et informer la population canadienne sur la prolifération alarmante notamment des armes légères et les conséquences dramatiques sur les droits humains et le développement.

Actions proposées :

1. Atelier de théâtre : Mettre en scène une improvisation ou une courte pièce
2. Kiosque d'information et sensibilisation
3. Galerie de visages au sein de votre école/collège

Action IV : le désarmement : condition indispensable au rétablissement de la sécurité pour la population haïtienne

Objectif : Faire pression sur les gouvernements canadien, français et américain pour qu'à titre de membres de la FMI, ils procèdent sans plus tarder au désarmement des rebelles et des milices pro-Aristide.

Actions proposées : Écrire au Ministre des affaires étrangères du Canada, de la France et des Etats-Unis afin que ces pays, en tant que membres de la FMI, procèdent sans plus tarder au désarmement des rebelles et des milices pro-Aristide.



Vous trouverez dans cette trousse :

Fiches-actions :

Fiche-action 1 : participez à la pétition mondiale « un million de visages »

Fiche-action 2 : faites pression auprès du gouvernement canadien

Fiche-action 3 : sensibilisez votre entourage!

Fiche-action 4 : le désarmement : condition indispensable au rétablissement de la sécurité pour la population haïtienne

Documents-repères :

Repère 1: Questions-réponses sur le contrôle des armes

Repère 2 : Une initiative internationale : le traité sur les transferts internationaux d'armes

Repère 3 : Témoignages

Repère 4 : Quelques phrases pour sensibiliser votre entourage... et les amener à agir!

Repère 5 : Le désarmement et la sécurité de la population haïtienne

Annexes :

Annexe 1 : Auto-portrait

Annexe 2 : Tableau

Annexe 3 : Pamphlet sur la campagne

Annexe 4 : Pétition au Premier ministre du Canada, Monsieur Paul Martin

Annexe 5 : Lettre au Ministre des affaires étrangères canadien, Monsieur Bill Graham

Pour en savoir plus...

Films :

- *Bowling for Columbine*, de Michael Moore, documentaire canadien/américain, 2002, 2h .
- *Elephant*, de Gus Van Sant, film américain, 2003, 81 min. **Interdit aux moins de 12 ans.**
- *L'adieu aux armes*, NISAT, 1999, 28 min.
- *La Cité de Dieu*, de Fernando Meirelles, film brésilien, 2002, 129 min.

Rapports de la campagne *Contrôlez les armes* :

- « Le rapport VIES BRISÉES : plaidoyer pour un contrôle renforcé des ventes d'armes à l'échelon international » www.controlarms.org/fr/decharge/rapport.htm

- Résumé du rapport VIES BRISÉES :

www.controlarms.org/documents/fr/cover_summary.pdf

- « Contrôle des armes : Empêcher les forces de police de faire un usage abusif de leurs armes » www.controlarms.org/documents/fr/guns_and_policing_fr.pdf

Sites Internet :

- www.controlarms.org
- www.unicef.org/smallarms/exhibit/index_low.html
- AGIR ICI pour un monde solidaire : www.agirici.org
- Observatoire des transferts d'armements : www.obsarm.org
- IANSA International Action Network on Small Arms : www.iansa.org
- le GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité) : www.grip.org
- www.ploughshares.ca/content/MONITOR/monj03f.html